Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 6 (1983)

Artikel: La foire de Chaindon
Autor: Tièche, Charles-André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064240

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La foire de Chaindon

L'ASPRUJ s'est fixé comme but la sauvegarde du patrimoine rural jurassien: magnifique mais difficile objectif. Alors que durant des siècles, tout est resté apparemment figé et immuable et que les progrès étaient à peine perceptibles, les sciences, les techniques et les mœurs, en cette seconde moitié du XXe siècle, ont littéralement fait éclater les structures du monde rural dans lequel plongent si profondément toutes nos racines.

Il s'agit dès lors de sauvegarder, c'est-à-dire de conserver, de mettre sous protection mais aussi de maintenir où cela est encore possible, ce magnifique héritage reçu de nos parents et aïeux.

C'est dans cet esprit et sans nulle prétention intellectuelle que je m'efforcerai, dans ce numéro de «L'Hôtâ», de situer la foire de Chaindon, cette grande fête du monde rural de notre pays. Vieille de plusieurs siècles, elle ne doit rien à un marketing moderne ou à une quelconque manifestation artificielle et tapageuse montée de toutes pièces dans un but trop souvent mercantile.

Je dois les notes historiques à mon ami Arsène Rémy, de Reconvilier, qui a mis à disposition certains documents en sa possession. Je les ai complétés par une recherche qui doit tout au hasard et rien à une analyse méthodique quelconque digne des spécialistes en la matière.

Par ailleurs, un livre édité par l'Imprimerie Robert en 1947, avec un texte de Philippe Monnier accompagnant des photographies de Jean Chausse, m'a été d'un grand secours car il m'a permis de compléter mes souvenirs d'enfant de la période de l'entre-deux-guerres. En outre, certaines photos qui m'ont été prêtées par des amis et le témoignage des anciens de Reconvilier, des Franches-Montagnes et d'ailleurs ont contribué également à me remettre en mémoire certains faits souvent oubliés et dépassés aujourd'hui.

Revenons à la Foire de Chaindon, qui se tient du reste

à Reconvilier, en essayant de situer ces deux localités dans leur contexte historique.

Dans les Actes de l'Emulation de 1950, M. Marius Fallet, de La Chaux-de-Fonds, présente la thèse suivante sur l'origine du toponyme Chaindon:

«Je vois à l'origine du toponyme Chaindon le lieu-dit ecclésiastique et latin, partant savant, Sanctam Domum, la Sainte Maison, dont l'usage populaire a fait Chaindon. Formation populaire, il y a dans ce nom de lieu composé deux éléments cristallisés, éléments que les après-venants n'ont plus compris, surtout à partir du moment où le culte local du saint auquel la chapelle de Chaindon a été dédiée et le souvenir du saint même ont disparu. Dans Chaindon, l'élément saint s'est soudé au complément domus (maison), devenu méconnaissable lui aussi. On a donc Sanctam Domum, la Sainte Maison. Au moyen âge, sanctus est devenu sancti devant un mot commençant par une voyelle et san devant une consonne.

Ce qui a donné: Sanctam → sanctus → san → chain.

Quant à domus, c'est la nasalisation qui a produit «dom» pour évoluer ensuite vers «don».

Je passe sur les réflexions et la déduction qu'a faites le linguiste et je renvoie le lecteur intéressé à l'ouvrage mentionné ci-dessus. Je rappelle toutefois que de nombreux autres villages portent des noms semblables tels Chandon (Broye), Sandom (Norvège), Sandon (Angleterre) et d'autres.

Le toponyme Chaindon est très ancien. Il fut germanisé en «der Kinden» puis en «Zerkinden» pour être ensuite refrancisé en Chindon. Voici ce qu'en dit Marius Fallet:

«Le 21 octobre 1245, Hartmann, fils de Louis, comte de Frobourg, vend à l'Eglise de Bâle tout ce qu'il possède à Arlesheim. Parmi les témoins à l'acte figure: Johannes der Schinden (Trouillat III N° 6, p. 7). *Un peu plus d'un demi-siècle plus tard (en 1307), l'empereur Albert Ier (d'Autriche) refuse l'investiture des régalies à l'évêque de Bâle Othon (de Grandson); une fraction de la noblesse de Bâle embrasse le parti de l'évêque et parmi ses partisans se trouve la famille (progenies) Zer Kinden* (Trouillat III N° 66, p. 121). *Mais en 1241 et 1275 entre autres, il est fait mention de Johannes der Chindon* (Trouillat II N° 41, p. 58) *et de Petrus dictus de Chindon* (Trouillat II N° 207, p. 266-67).

Le saint homme auquel Chaindon doit son nom est saint Léonard (ou Liénard), auquel la chapelle du lieu était dédiée. Les hagiographes (auteurs qui relatent la vie des saints) nous apprennent qu'il était originaire de la région d'Autun, avait été un des leudes (fidèles) du futur roi franc Clovis, et aurait été converti par saint Rémi, vraisemblablement après la bataille de Tolbiac (496) où Clovis vainquit les Alamans. Il serait mort vers 558, C'est

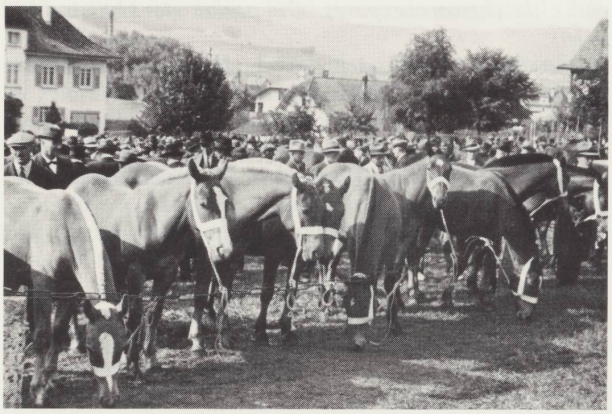

donc entre cette date et l'année 884, où elle est mentionnée pour la première fois, que la chapelle de Chaindon, appelée plus rarement chapelle de Reconvilier, a été fondée et consacrée à saint Léonard. »

Ce dernier était réputé, au Moyen Age, comme le saint protecteur des chevaux. La célébration de sa fête, le 6 novembre, pourrait être à l'origine de la foire dont nous parlerons plus loin.

Qu'en est-il de l'origine de Reconvilier, où la foire se tient annuellement?

Reconisvillare paraît pour la première fois dans les actes publiés dès l'an 884. En 962, Reconovillare, en 1161 Recunvillare, 1179 et 1257 Recumvilier, en 1285 Riconviller, 1302 Riconvilier et 1403 Reconvilier. En allemand Rogwiler.

La foire

Peut-on faire remonter l'origine de la foire à la célébration de la fête de saint Léonard?

Ou peut-on donner un certain crédit à la tradition, transmise verbalement de père en fils. Voici ce qu'en pense M. Arsène Rémy, l'historien local de Reconvilier:

« Avant la Réformation, Tavannes avait sa fête du village qu'on appelait, paraît-il, les bénissons (la bénichon sans doute). Les nécessités s'en faisant sentir, il fut bientôt question d'instituer un marché au bétail dans la région, soit à Tavannes, soit à Chaindon. (On ne parlait pas du hameau de Reconvilier.) Les gens de Tavannes avaient la priorité dans le choix, à la condition qu'ils renoncent à la bénichon. Ne pouvant prévoir l'avenir de cette foire, ils y renoncèrent pour conserver leur bénichon, qui attirait à Tavannes beaucoup de monde. La foire fut instituée à Chaindon. La Réformation mit fin aux bénichons, tandis que la foire prit un rapide essor et devint ce qu'elle est aujourd'hui.

Sans croire pleinement à cette version, on peut néanmoins présumer que la foire de Chaindon existait déjà avant la Réformation.

Une autre version retient que les archives communales de Reconvilier contenaient autrefois un parchemin, malheureusement disparu depuis une cinquantaine d'années, par lequel le sire Zerkinden (Chaindon) demandait que le droit de la foire fût confirmé. Cette demande était adressée, paraît-il, à Strasbourg, et datait des années de la fin du règne de Charlemagne, soit vers l'an 810.

Deux documents existent, les seuls, qui ont une réelle valeur. C'est d'abord un almanach publié à La Neuveville en 1699 et qui mentionne la foire de Chaindon. C'est ensuite un extrait d'un registre de la Bourgeoisie de Porrentruy publié par M. Amweg, professeur en cette ville.

Ce texte, libellé en style de l'époque, fait mention d'un acte daté du 5 septembre 1658, délivré à Etienne Cuenat et Jean Perin Cheuillat, bouchers, les autorisant à bouchoyer deux bêtes déclarées saines et amenées de la foire de Chaindon (Schindon). De ce texte, il résulte clairement que la foire de Chaindon existait antérieurement à la seconde moitié du XVIIe siècle et que l'on s'y rendait déjà depuis Porrentruy, qui pourtant avait ses propres foires. Mais rien qui permette de se faire une idée de l'importance de la foire de Chaindon en cette lointaine époque. »

Son extension

On peut présumer que depuis qu'elle est mentionnée dans certains écrits de la deuxième moitié du XVIIe siècle, elle a évolué tout en subissant les contretemps politiques et militaires de cette époque. L'amélioration des voies de communication a certainement contribué pour beaucoup à son développement.

Arsène Rémy, qui avait eu la sagesse de questionner les personnes nées dans le dernier quart du XIXe siècle, en parle comme suit:

« L'emplacement avait été situé sous Chaindon, entre le hameau et la rue du Bruye actuelle. Petit à petit, elle s'est déplacée au nord-est pour aboutir à l'emplacement actuel, soit au nord du collège primaire. C'était une grande foire en même temps qu'une fête générale. Dès la veille, de longues colonnes de chevaux et de chars à banc arrivaient de toutes les directions et encombraient les routes. Les auberges de Court, de Malleray, de Loveresse, de Reconvilier, de Tavannes, du Fuet et de Bellelay étaient pleines de gens qui se rendaient à la foire de Chaindon. Un grand nombre d'acheteurs, déjà, venaient de la Suisse alémanique. Ils étaient attirés par le grand choix de chevaux exposés. On parlait de 1200 à 1500 sujets.

Au début du XXe siècle, la foire de Chaindon confirme sa renommée. Les marchands viennent de Hollande, de France, d'Alsace et de toutes les parties de la Suisse pour acheter ou vendre. En outre, la race chevaline des Franches-Montagnes affirme de plus en plus ses qualités exceptionnelles de bête de somme et de trait. La situation géographique de Reconvilier n'est pas étrangère non plus à l'importance extraordinaire acquise par cette foire. C'est un point de ralliement des mieux indiqués, entre le Jura et ses voisins de la plaine.

Terminons en glanant quelques renseignements dans le journal de la contrée:

1907: plus de 2000 têtes de bétail; peu de transactions; nombreux baraquements et carrousels.

1908: temps splendide; 1700 chevaux, 100 bovidés, 330 porcs, 10 chèvres; prix élevés.

1909: beau temps; nombreux acheteurs étrangers et suisses alémaniques; 1700 chevaux, 351 bovidés, 240 porcs; transactions favorables, prix moyens.

1911: grande chaleur; énorme affluence de visiteurs, de curieux et d'acheteurs. Bons prix pour les chevaux.

1912: temps pluvieux, boue. Grande quantité de chevaux amenés les jours précédents par les trains, en partie de Hollande. Importantes transactions.

1913: les chevaux de premier choix sont très recherchés, surtout ceux de la race des Franches-Montagnes; 2000 pièces de gros bétail. Foire très animée.

1914: une commission fédérale est sur place pour l'achat de chevaux. Chaque vendeur reçoit un acte par lequel le Département de l'agriculture s'engage à payer une prime si plus tard, à trois ans et demi, le poulain peut être attribué au dépôt de chevaux et d'étalons d'Avenches.

1917: temps favorable; 1254 pièces de gros bétail, 201 porcs.

1922: temps maussade. Le raisin, qui est à 1 fr. 20 le kilo, ne se vend pas et reprend le chemin du retour. Enorme baisse des prix du bétail.

1923 à 1925: beau temps. Un peu de pluie en 1924. Grand succès. La gare de Reconvilier expédie de 200 à 280 bêtes et Tavannes de 300 à 380.

1926 à 1928: grande chaleur. 2400 à 2500 pièces de gros bétail. Les bancs de foire occupent toute la Grand-Rue et la rue du Pont.

1929: temps splendide. Enorme affluence de visiteurs. 330 bêtes expédiées de Reconvilier et 373 de Tavannes; bons prix.

1930 et 1931: la foire prend toujours plus d'extension. Reconvilier expédie plus de 300 bêtes et Tavannes plus de 400.

1934: record d'affluence. Transport gratuit accordé pour les chevaux expédiés hors du Jura. Reconvilier expédie 421 bêtes et Tavannes 557.

1935: beau temps, mais fléchissement d'affluence et d'importance. Les marchands juifs ont déjà visité les étables. Néanmoins, Reconvilier expédie 350 bêtes et Tavannes 450.

1936: petites pluies continuelles. Record par le nombre de chevaux amenés et vendus.

1937: temps magnifique. Absence complète des marchands israélites à cause d'une fête religieuse. Expédition: Reconvilier 412, Tavannes 551.

1938: foule énorme ; à cause de la fièvre aphteuse, pas de bovidés.

1939: supprimée à cause des mobilisations et de la guerre.

1940 à 1942: grand succès. Un train arrive venant de l'Emmenthal. Reconvilier expédie 544 bêtes et Tavannes 580.

1943: lumineuse journée; 2700 chevaux, 300 bovidés; Reconvilier expédie 566 bêtes et Tavannes 540.

1944: tous les records sont battus; 3100 chevaux, 200 bovidés; Reconvilier expédie 610 bêtes et Tavannes 610.

1945: 2500 chevaux et 200 bovidés.

Puis le nombre diminua pour arriver à quelque 300 chevaux et à 600 bovidés aujourd'hui.

La renommée de la foire de Chaindon, sur le plan européen, dans la première moitié du XXe siècle, était très grande. Ce fait est attesté par le nombre impressionnant de visiteurs et d'acheteurs en provenance de la plupart des pays qui nous environnent et même de plus loin. Le nombre et la qualité des chevaux exposés en ont fait un marché dont la réputation dans le monde du cheval européen n'était pas surfaite.

Mon père, et d'autres avec lui, prétendaient que seule la foire aux chevaux de Nijni-Novgorod (l'actuelle Gorki, en URSS) la dépassait en importance.

Si la foire des chevaux n'a cessé de diminuer depuis le milieu du siècle, celle des bovins a évolué dans le sens contraire ces dernières années. En 1982, c'était près de 650 pièces qui étaient présentées, auxquelles s'ajoute tout le petit et menu bétail, tels que chèvres, moutons, poneys, porcs, etc.

L'exposition des machines et engins utilisés dans l'agriculture a suivi elle aussi l'évolution de cette branche importante de notre économie et ce sont actuellement plusieurs centaines de machines qui sont présentées, dont la valeur représente plusieurs millions de nos francs. L'intérêt des visiteurs, curieux et autres acheteurs pour ce secteur particulier ne cesse d'augmenter.

La foire de Chaindon s'adapte à l'évolution de l'agriculture. Le nombre de visiteurs, d'acheteurs, de commerçants et d'éleveurs qui atteint chaque année des chiffres de trente mille à quarante mille personnes le prouve avec éloquence. Et qui peut avec certitude prétendre aujourd'hui que l'agriculture utilisera toujours moins de chevaux?

Mes souvenirs d'enfant

Je suis né à Chaindon après la guerre de 1914-1918, de parents paysans-artisans. C'est dans les années 1923-1924 que mon père, qui avait appris le métier de charpentier, s'installa à Reconvilier, à la rue du Pont, actuellement rue du Docteur-Tièche. Notre maison abrita non seulement notre famille mais aussi l'atelier de charpenterie, puis de charronnage et de menuiserie de mon père, la forge de mon oncle, ainsi qu'une petite exploitation agricole tenue par mon père. Plus tard, ma mère ouvrit un magasin d'épicerie. C'est dire que j'ai vécu dans un milieu où les contacts avec le monde paysan et ouvrier d'alors étaient nombreux, variés et, pour le gosse que j'étais, passionnants.

Les paysans qui venaient chez nous, soit pour ferrer, soit pour parer les sabots de leurs chevaux – et ils étaient légion alors –, ne manquaient pas de passer voir mon père, qui leur offrait ses services pour des chars à retaper, des roues à refaire, des timons et limonières à remplacer, ou pour confectionner de nouveaux véhicules.

A la forge, le spectacle du cerclage d'une roue me fascinait. La nouvelle roue – toute en bois – était posée sur une série de plots de bois d'environ cinquante à septante centimètres de hauteur. Le cercle métallique préparé par mon oncle était chauffé à rouge-blanc. Lorsque par l'effet de la chaleur, il s'était suffisamment dilaté, quatre ou cinq hommes le prenaient avec d'énormes pinces et le posaient exactement sur la roue. Ensuite, sur commandement, les hommes armés de lourdes masses à long manche tapaient sur le cercle à une cadence rapide, alors que la jante prenait feu au contact du métal surchauffé. C'était dans un jaillissement de feu et d'étincelles, dans le brouhaha des ordres criés et du bruit des masses tombant sur la roue qui sursautait à chaque coup reçu, que se faisait cette opération très spectaculaire. Ensuite, la roue était plongée dans un bain d'eau pour éteindre les feux et refroidir le fer, lequel exerçait alors une énorme pression sur les rayons et les bloquait dans le moyeu.

C'est dans un tel contexte familial et artisanal que s'inscrit dans ma mémoire la foire de Chaindon. Elle était l'aboutissement logique et naturel de toute une année d'activités ayant le cheval pour centre et pour objet. J'oubliais de préciser qu'en plus de mon père et de mon oncle déjà mentionnés, deux oncles, l'un sellier et l'autre

également maréchal (à Tavannes et Reconvilier) travaillaient aussi pour servir le cheval et ses maîtres. Quand revenait la foire de Chaindon, soit le premier lundi de septembre, le spectacle commençait déjà au cours de l'après-midi du dimanche par l'arrivée de troupeaux de vaches et de chevaux. Comme ils devaient accomplir de longues marches d'approche, il ne fallait pas que les animaux à vendre soient fatigués ou rompus si on voulait en obtenir un prix convenable. D'où ces arrivées précoces.

Le lundi matin la foire commençait dès trois heures environ par beaucoup de bruit dans la nuit. Jusque vers sept heures, c'était un défilé presque ininterrompu de chars de toutes espèces et de juments accompagnées de leurs poulains, hennissant et appelant ces derniers, qui volontiers folâtraient dans les rues proches du champ de foire.

Les bovins avec leurs cloches et les domestiques en faisant claquer leurs fouets ou en criant pour rappeler à l'ordre les écervelés faisaient aussi grand bruit. Les «Hue !», les «Ho !», le grincement des roues cerclées de fer sur la route non goudronnée, les salutations de gens qui se retrouvaient, l'orgue de barbarie de l'invalide venaient ajouter d'autres sons à ce concert peu banal. Les gens étaient endimanchés, la femme avec jupe et fichu, l'homme en habit de bure ou en blouse bleue, avec chapeau, pipe ou cigare. Toute cette foule baignait dans une odeur aigre-douce d'urine et de crottin.

Vers sept heures, la presque totalité des animaux étaient sur place et les marchandages commençaient. Je n'y comprenais pas grand-chose. Ils débutaient par l'examen de l'animal: on soulève la queue, on prend une jambe, on tâte, on palpe, on agite même une main devant les yeux de la bête pour contrôler sa vue. On lui ouvre la bouche pour examiner ses dents et déterminer son âge. Alors seulement le prix est demandé: «Combien ?»

«Wieviel ?» Dans ce cas, on se tutoie, même si l'on ne se connaît pas. Et pour toute réponse, des chiffres avec des mille et des cents. L'affaire est rarement conclue par cette première tractation. Il faut voir ailleurs d'autres bêtes, sentir le marché, apprécier l'évolution des prix. Est-ce à la baisse ? à la hausse ? Les chevaux sont trottés au milieu de gens que l'on bouscule ; un homme suit avec un fouet. Trente mètres à l'aller et au retour !

Quand le marché est conclu, on se tape dans la main et l'acheteur sort son portefeuille pour payer ou pour verser les arrhes. Souvent, on boit un verre ensemble pour «bien» conclure le marché. Le licol est compris dans le prix ! Pour cinq et parfois même pour deux francs, un marché échoue ! Et tout recommence ! Ainsi dure la foire. Toute la journée, dans une atmosphère de kermesse, ponctuée par la dégustation de «gâteaux au fromage» criés par les petits vendeurs, les cris des animaux, la musique

des carrousels, les appels du haut-parleur demandant à tel ou tel personnage de se présenter ou indiquant les gares et les heures d'embarquement pour les destinations: «Suisse orientale», Tessin, Oberland ou Suisse romande.

Pour nous, les gosses, le spectacle n'était toutefois pas seulement au champ de foire. Carrousels, manèges de chevaux, montagnes russes, balançoires, tire-pipes, plus tard autos tamponneuses, motos de la mort et j'en passe, exerçaient une très grande attraction et, longtemps à l'avance, nous cherchions à constituer le petit pécule qui nous permettait de passer des moments de bonheur !

Les forains, dont les étalages s'étendaient dans toute la zone de la Grand-Rue et des accès au champ de foire, jouaient un très grand rôle dans l'animation de ce premier lundi de septembre.

Moi-même, j'étais plein d'admiration devant le stand des «Billige Jakob». Leur faconde proverbiale, les clins d'œil coquins et les allusions osées aux dames qui n'en demandaient pas tant mais qui en rougissaient d'aise, leur art de vendre du toc en chantant les iodels de l'Emmenthal accompagnés du tintement des clochettes de vaches constituaient un spectacle haut en couleur et en bruit.

N'oublions pas les débits de boissons avec leurs clients heureux, rougeauds et souvent béats, dépensant allégrement un argent mis de côté parfois avec peine, communiant ensemble dans une atmosphère de saucisses grillées, de gâteaux au fromage, de crottin de cheval et de transpiration... Et les marchands de sensation ? Moyennant un franc, on pouvait voir la plus grosse femme du monde, dont les dimensions précises m'échappent aujourd'hui. Là, les gosses, nous n'osions pas aller et nous devions nous contenter de la description épinglée à côté de la porte d'entrée. Il me semble qu'une fois, on avait présenté des sœurs siamoises. Quel événement !

Selon le temps, c'est vers la fin de l'après-midi que l'animation diminuait. Les forains dégarnissaient leurs stands, remplissaient caisses et paniers des invendus, décrochaient réclames, poupées, vêtements. C'est alors que nous allions leur offrir nos services avec les petits chars à pont ou à ridelle. Nous transportions pour cinquante centimes toutes leurs marchandises à la gare, mais eux-mêmes se chargeaient des formalités d'expédition. A raison de trois ou quatre voyages, nous récupérions quelque argent de poche et nous n'en étions pas peu fiers le soir à la maison.

Le champ de foire se vidait déjà durant l'après-midi, ne gardant plus que les quelques chevaux et bovins des propriétaires occupés à terminer «leur» foire au café ou au débit de boissons.

A l'intérieur des cafés, on entendait le bruit causé par les nombreux clients et l'accordéoniste qui jouait valses, marches et polkas. Peu à peu, les rues se vidaient et il n'y restait plus que les bancs installés par la Municipalité, des cartons vides, des caissettes, des papiers gras, etc.

Ainsi se terminait le lundi de la foire pour nous, les gamins, car nous devions absolument être «dedans» pour le souper.

Le mardi, les écoles étaient fermées car, utilisées le jour de foire pour toutes sortes d'activités, elles devaient être nettoyées avant d'être rendues à leur destination première.

Quand arrivait le mercredi, tout était nettoyé, rangé, balayé, le village était propre. Alors nous retournions à l'école et la vie reprenait son cours «normal». La foire de l'année avait vécu, vive la prochaine !

Charles-André Tièche
Reconvilier

Les photos de cet article sont l'œuvre de M. le Dr Jean Chausse, La Neuveville.